

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N**

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire  
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

**Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

|                      |                                  |
|----------------------|----------------------------------|
| Société:             | AnalytiChem GmbH                 |
|                      | ACD                              |
| Rue:                 | Stempelstraße 6                  |
| Lieu:                | D-47167 Duisburg                 |
| Téléphone:           | 0203/5194-0                      |
| E-mail:              | info@analytichem.de              |
| Interlocuteur:       | Abteilung Produktsicherheit      |
| E-mail:              | produktsicherheit@analytichem.de |
| Internet:            | www.analytichem.de               |
| Service responsable: | Abteilung Produktsicherheit      |
|                      | Téléfax: 0203/5194-290           |
|                      | Téléphone: 0203/5194-107/117     |

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.) hors coût d'appel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accidentappelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

**Information supplémentaire**

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention Attention  
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 2 de 12

- P305+P351+P338 des yeux/du visage/une protection auditive.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- P337+P313

#### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

#### Composants pertinents

| Nº CAS     | Substance                                    | Quantité     |                  |  |
|------------|--|--------------|------------------|--|
|            | Nº CE  | Nº Index     | Nº REACH         |  |
|            | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) |              |                  |  |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium                          |              | 10 - < 15 %      |  |
|            | 235-186-4                                    | 017-014-00-8 | 01-2119487950-27 |  |
|            | Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319        |              |                  |  |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS     | Nº CE  | Substance           | Quantité    |
|------------|--|---------------------|-------------|
|            | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA         |                     |             |
| 12125-02-9 | 235-186-4  | chlorure d'ammonium | 10 - < 15 % |
|            | dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1410 mg/kg |                     |             |

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Aucune donnée disponible

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologue.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 3 de 12

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant  
Vomissement  
Troubles gastro-intestinaux  
Collapsus circulatoire  
Chute de tension  
Spasmes  
Effet narcotique  
Troubles respiratoires

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

##### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles  
Produits de combustion dangereux  
En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
Oxydes d'azote (NOx)  
Gaz d'acide chlorhydrique

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.  
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.  
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-sécouristes

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection personnel.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Evacuer les personnes en lieu sûr.  
Procédures d'urgence  
Consulter un spécialiste  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

##### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 4 de 12

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### **Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

##### **Information supplémentaire**

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

exigences nationales

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Stocker dans un endroit sec.

## **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 5 de 12

Substances chimiques de laboratoire

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### 8.1. Paramètres de contrôle

###### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nº CAS     | Désignation                    | ppm | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie | Origine |
|------------|--------------------------------|-----|-------------------|-------------------|-----------|---------|
| 12125-02-9 | Ammonium (chlorure d'), fumées | -   | 10                |                   | VME (8 h) |         |

###### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS                          | Désignation         | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                 |
|---------------------------------|---------------------|-------------------|------------|------------------------|
| DNEL type                       |                     |                   |            |                        |
| 12125-02-9                      | chlorure d'ammonium |                   |            |                        |
| Salarié DNEL, à long terme      |                     | par inhalation    | systémique | 33,5 mg/m <sup>3</sup> |
| Salarié DNEL, à long terme      |                     | dermique          | systémique | 190 mg/kg p.c./jour    |
| Consommateur DNEL, à long terme |                     | par inhalation    | systémique | 9,9 mg/m <sup>3</sup>  |
| Consommateur DNEL, à long terme |                     | dermique          | systémique | 114 mg/kg p.c./jour    |
| Consommateur DNEL, à long terme |                     | par voie orale    | systémique | 11,4 mg/kg p.c./jour   |

###### Valeurs de référence PNEC

| Nº CAS  | Désignation         | Valeur      |
|---|---------------------|-------------|
| Milieu environnemental                                      |                     |             |
| 12125-02-9  | chlorure d'ammonium |             |
| Eau douce   |                     | 1,2 mg/l    |
| Eau douce (rejets discontinus)                              |                     | 1,2 mg/l    |
| Eau de mer  |                     | 11,2 mg/l   |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                     | 16,2 mg/l   |
| Sol   |                     | 0,163 mg/kg |

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

###### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

###### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

###### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 6 de 12

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                          |
|--|--------------------------|
| L'état physique:   | Liquide                  |
| Couleur:   | incolore                 |
| Odeur:   | sans odour               |
| Point de fusion/point de congélation:  | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:  | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité:   | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:   | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:  | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation:   | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:  | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:   | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique:   | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:<br>(à 20 °C)  | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants  |                          |
| Aucune donnée disponible   |                          |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:  | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  | Aucune donnée disponible |
| Aucune donnée disponible   |                          |
| Densité:   | 1,0703 g/cm <sup>3</sup> |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 7 de 12

Densité apparente:

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur relative:

Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

##### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

0

Teneur en corps solides:

0

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

#### 10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Acide

alcalies (bases)

Nitrite

Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique)

Chlore

Agent oxydant

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

#### 10.5. Matières incompatibles

Aluminium

Plomb

cuivre

Fer.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 8 de 12

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

###### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

###### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| Nº CAS     | Substance           |               |        |        |                              |
|------------|---------------------|---------------|--------|--------|------------------------------|
|            | Voie d'exposition   | Dose          | Espèce | Source | Méthode                      |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium |               |        |        |                              |
|            | orale               | DL50<br>mg/kg | 1410   | Rat    | Other company data<br>(1983) |
|            | cutanée             | DL50<br>mg/kg | > 2000 | Rat    | Study report (2010)          |
|            |                     |               |        |        | EU Method B.3                |

###### Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

###### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

###### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

###### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

##### 11.2. Informations sur les autres dangers

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 9 de 12

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

#### Autres informations

irritations des muqueuses

#### Information supplémentaire

Irritant

Vomissement

Troubles gastro-intestinaux

Collapsus circulatoire

Chute de tension

Spasmes

Effet narcotique

Troubles respiratoires

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Nº CAS     | Substance                         |                    |           |                            |  |   |
|------------|-----------------------------------|--------------------|-----------|----------------------------|--|---|
|            | Toxicité aquatique                | Dose               | [h]   [d] | Espèce                     | Source                                   | Méthode                                   |
| 12125-02-9 | chlorure d'ammonium               |                    |           |                            |  |   |
|            | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 209 mg/l      | 96 h      | Cyprinus carpio            | Indian J. Environ. Health, 17, 140-146,  | other: E03-05:APHA, AWWA & WPCF           |
|            | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 101 mg/l      | 48 h      | Daphnia magna              | Env. Tox. Chem. 5, 443-447 (1986) (1986) | other: ASTM E729-80                       |
|            | Toxicité pour les poissons        | NOEC 11,8 mg/l     | 28 d      | Pimephales promelas        | Env. Tox. Chem. 5, 437-442 (1986) (1986) | other: - American Society for Testing and |
|            | Toxicité pour les algues          | NOEC 26,8 mg/l     | 10 d      | Navicula sp.               | Mar. Biol. 43(4), 307-315, (1977) (1977) | no data                                   |
|            | Toxicité pour les crustacés       | NOEC 14,6 mg/l     | 21 d      | Daphnia magna              | Env. Tox. Chem. 5, 443-447 (1986) (1986) | other: not mentioned                      |
|            | Toxicité bactérielle aiguë        | CE50 1618 mg/l ( ) | 0,5 h     | activated sludge, domestic | Study report (1988)                      | OECD Guideline 209                        |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 10 de 12

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une introduction dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport fluvial (ADN)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport maritime (IMDG)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 11 de 12

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 3, Inscription 75

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).  
Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,12.

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4  
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

| Classification     | Procédure de classification |
|--------------------|-----------------------------|
| Eye Irrit. 2; H319 | Méthode de calcul           |

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Information supplémentaire**

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ammonium (chlorure d'), solution à 2 mol/l - 2 N**

Révision: 10.06.2025

Code du produit: 13584

Page 12 de 12

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*